

**AVENANT N°2 DE REVISION
DE L'ACCORD DE PARTICIPATION DU 29 JUIN 2013**

ENTRE LES SOUSSIGNES

Les sociétés composant l'Unité Économique et Sociale Next (ci-après dénommée « UES Next », « la Direction » ou « l'Entreprise »), telle que constituée à la date de signature du présent accord (cf annexe1)
Représentées par **Monsieur Damien BERNET**, dument habilité,

D'UNE PART

ET

Les organisations syndicales représentatives au sein de l'UES Next :

- **Monsieur Lionel DIAN**, représentant l'organisation syndicale Syndicat National des Médias CFDT, en vertu du mandat dont il dispose,
- **Madame Annabel ROGER**, représentant l'organisation syndicale SGJ-FO, en vertu du mandat dont elle dispose,
- **Monsieur David NOGUEIRA** représentant l'organisation syndicale SNJ, en vertu du mandat dont il dispose,
- **Monsieur Alban AZAIS**, représentant l'organisation syndicale SNRT-CGT Audiovisuel et du SNJ CGT, en vertu du mandat dont il dispose,

D'AUTRE PART

ETANT PREALABLEMENT RAPPELE QUE :

Le 29 juin 2013, un accord de participation a été conclu entre la Direction et les Délégués Syndicaux pour une durée d'un an avec un renouvellement par tacite reconduction.

Cet accord de participation a par la suite été modifié par avenant le 16 janvier 2017.

Compte tenu de l'extension du périmètre de l'UES Next, déterminée par accord du 30 novembre 2017, les Parties se sont réunies pour étendre le champ d'application de l'accord de participation du 29 juin 2013 aux sociétés nouvellement rentrées dans le périmètre de l'UES.

C'est dans ces conditions qu'a été conclu le présent avenant à l'accord de participation signé le 29 juin 2013.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1

L'article 2 de l'accord de participation du 29 juin 2013 est modifié comme suit :

« *Le présent accord trouve à s'appliquer à l'ensemble des sociétés constituant l'UES Next, telle que reconnue par accord du 18 avril 2013, modifié par avenant le 2 mai 2016 et le 30 novembre 2017.* »

Ces dispositions annulent et remplacent les dispositions de l'article 2 de l'accord de participation du 29 juin 2013.

ARTICLE 2

Les autres dispositions de l'accord de participation du 29 juin 2013 demeurent inchangées.

ARTICLE 3

Conclu pour la durée de l'accord de participation du 29 juin 2013, le présent avenant entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Il sera déposé par la Direction :

- en deux exemplaires (dont un sur support électronique) auprès de la Direccte où il a été conclu ;
- en un exemplaire au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes du même lieu.

Un exemplaire signé du présent avenant est remis à chaque signataire.

Mention de cet avenant sera faite sur les panneaux réservés à cet effet.

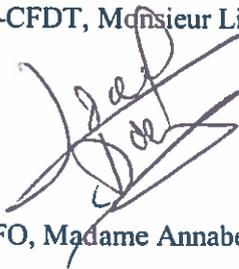
Fait à Paris le 19 décembre 2017

En 7 exemplaires dont un pour chaque partie

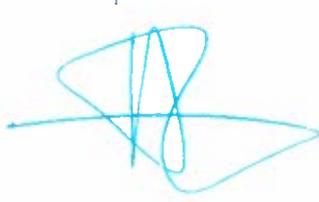
Pour l'ensemble des sociétés parties au présent accord
Monsieur Damien BERNET

Les organisations syndicales représentatives au sein de l'UES Next

Pour le SNM-CFDT, Monsieur Lionel DIAN



Pour le SGJ-FO, Madame Annabel ROGER



Pour le SNJ, Monsieur David NOGUEIRA



Pour le SNRT-CGT Audiovisuel et le SNJ-CGT, Monsieur Alban AZAIS



ANNEXE 1 SOCIETES DE L'UES NEXT

A la date de signature du présent accord, l'UES Next, telle que constituée par accord d'entreprise du 18 avril 2013, modifié par avenant le 2 mai 2016 et le 30 novembre 2017, comprend les sociétés suivantes :

- **NextRadioTV**, SA au capital de 654.760,24 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 433 671 054
- **Business FM (BFM)**, SASU, au capital de 592.000,00 euros, dont le siège social est situé 12, rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 433 737 343
- **BFMTV**, SASU au capital de 39.182.035,00 euros, dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le n° 482 672 714,
- **BFM Paris**, SASU au capital de 37.000,00 euros, dont le siège social est situé 12, rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 523 874 394,
- **Groupe Tests Holding**, SASU au capital de 55.223.196,00 euros, dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le n° 442 233 789,
- **NextInteractive**, SASU au capital de 199.272,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 311 243 794,
- **Radio Monte Carlo (RMC)**, SA Monégasque au capital de 2.287.500,00 euros, dont le siège social est situé au 10/12 Quai Antoine 1er à Monte Carlo (98080), immatriculée au RCS sous le n° 788 185 288,
- **RMC BFM Production**, SASU au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est situé 12, rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 194 284,
- **RMC Découverte**, SASU au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est situé 12, rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 194 797,
- **RMC Sport**, SASU au capital de 37.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 505 374 728,
- **NextRégie**, SASU au capital de 7.866.477,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 490 746 112,
- **BFM Business TV**, SASU au capital de 37.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 527 550 909,
- **La Banque Audiovisuelle**, SASU au capital de 2.317.800,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 452 698 558,
- **NextDev**, SASU au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 194 730,
- **BFM Sport**, SASU au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 800 322 216,
- **SportsCoTV**, SASU au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 960 998,
- **RMC BFM Edition**, SASU au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 194 342,
- **NextPictures**, SASU au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 795 281 153,
- **NextProd**, SAS au capital de 325.165,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 811 542 430,
- **Newco B**, S.A.S.U au capital de 1.000,00 Euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 811 542 513
- **Newco C**, S.A.S.U au capital de 1.000,00 Euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 959 610
- **Newco E**, S.A.S.U au capital de 1.000,00 Euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 959 651
- **Newco G**, SASU au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 961 954
- **PHO Holding**, SASU au capital de 39.151.769,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 790 196 893
- **Diversité TV France**, SAS au capital de 13.841,00 euros dont le siège social est situé 12 rue d'Oradour sur Glane à Paris (75015), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 750 978 645

* *
*

* LA DN AA 02